DYNAMIQUES D'INTEGRATION INTERCOMMUNAUTAIRE ET CONSTRUCTION DE L'ETAT-NATION AU BURKINA FASO

Missa Millogo
Université Nazi Boni, Burkina Faso,
missamillog74@yahoo.fr
missamillog74@u-naziboni.bf

Résumé

Cet article analyse les dynamiques d'intégration intercommunautaire dans l'espace du Burkina Faso. Il examine la nature des rapports qui sous-tendent ce mouvement dans l'évolution politique du pays depuis 1945 avec l'adoption du système représentatif. Il se fonde sur une question fondamentale : dans quelles mesures les différentes dynamiques d'intégration intercommunautaire ont-elles impacté la construction de l'Etat-nation depuis 1945 avec l'introduction du système représentatif ?
Dans une perspective d'histoire politique et des mentalités, l'article se base, avant tout, sur les travaux de recherche, des ouvrages, des sources écrites et des entretiens avec des personnalités diverses pour traiter de la construction de l'Etat postcolonial. Il s'articule en trois grands points. Le premier s'intéresse à quelques considérations théoriques sur l'Etat moderne en Afrique. Le deuxième point identifie et analyse trois grandes dynamiques d'intégration intercommunautaire. Le troisième analyse le rapport dialectique entre ces trois dynamiques.

Mots clés : *Etat-nation, Burkina Faso, dynamique, intégration, communauté*

Abstract

This article analyzes the dynamics of inter-community integration in the area of Burkina Faso by attempting to examine the nature of the relationships that underlie this movement in the political development of the country since 1945 with the adoption of the representative system. It is based on a fundamental question : to what extent have the different dynamics of inter-community integration impacted the construction of the nation-state since 1945 with the introduction of the representative system ?
From a political history and mentality perspective, the article is based, above all, on research, books, written sources and interviews with various personalities to deal with the construction of the postcolonial state. It revolves around three main points. The first deals with some theoretical considerations on the modern state in Africa. The second point identifies and analyzes three major dynamics of inter-community integration. The third analyzes the dialectical relationship between these three dynamics.

Keywords : Nation-state, Burkina Faso, dynamics, integration, community

Introduction

La Haute-Volta, ancienne colonie française, rebaptisée Burkina Faso en 1984, est un pays situé en Afrique de l'Ouest. Sur ses 273 116 km2 vivaient, en 2019, 20 487 979 de personnes (INSD, 2020 : 18). Elles se regroupent en une soixantaine de sociétés parlant une cinquantaine de langues et pratiquant trois grandes religions (Balima, 1996 :10). Ces communautés dites ethniques voire précoloniales, à l'instar de celles africaines, font l'objet d'appréciations divergentes. Les premières descriptions sont l'œuvre des *Tariks* soudanais, des explorateurs européens du XIXe dont Louis G. Binger (1892). Les ethnologues coloniaux les simplifièrent en deux catégories : les sociétés avec Etat et celles sans Etat. Furent considérés comme sans Etat, les sociétés lignagères de l'Ouest du pays. Cette classification est remise en cause. De nos jours, les historiens burkinabè les résument à trois systèmes sociopolitiques : les sociétés centralisées, les sociétés intermédiaires et les démocraties villageoises (Hien et Gomgnibou, 2009). Ces sociétés étaient des Etat-nations avant même l'intrusion coloniale (Coquery-Vidrovich, 2000 : 829). Cette position n'est pas partagée par tous surtout en ce qui concerne les sociétés dites lignagères considérées comme acéphales.

Depuis les indépendances, eu égard à cette diversité, la construction de l'Etat-nation en Afrique devint un plier du discours politique. Cependant en matière de réflexion le bilan serait négatif car « la réflexion sur l'Etat et la politique reste une tâche à la fois nécessaire et décourageante. Le chercheur navigue entre les imprécations, les illusions et les fausses certitudes » (Mwayila, 1998 : 109). Tout comme la nature des sociétés précoloniales, ce phénomène historique fait aussi l'objet de controverse. Une observation du Burkina Faso indique une «. Diversité aussi grande dans un espace relativement restreint Pourtant, le Burkina Faso, à n'en pas douter, a, à la fois depuis longtemps et en un temps record, à peu près intégré ses communautés » (Coquery Vidrovich, 2000 : 829). Pour elle, « un fait est donc certain et depuis longtemps : les Voltaïques, devenus Burkinabés (sic), malgré des contrastes forts et des diversités régionales quasi extrêmes, ont une conscience aigüe de leur citoyenneté ; ils appartiennent au même Etat-nation ». Cependant une observation fine permet de remarquer que ce processus d'intégration n'est pas univoque et qu'il est loin d'être achevé. Elle est sous-tendue par différentes dynamiques. Ces dynamiques ressortent dans l'analyse de certains

travaux sur le Burkina Faso (Fourchard, 2003 ; Kuba et al, 2003). Leur existence nous a été aussi confirmée par des interlocuteurs. Ces dynamiques méritent encore d'être analysées à la lumière du système représentatif depuis 1945 et l'insurrection armée dans certaines parties du pays.

Le présent article entend modestement contribuer à analyser d'un point de vue historienne ces principales dynamiques en cours dans la construction de l'Etat-nation au Burkina Faso, en tentant de répondre à la question fondamentale suivante : dans quelles mesures les dynamiques d'intégration intercommunautaire impactent-elles la construction de l'Etat-nation au Burkina Faso depuis 1945 ? De façon subsidiaire, comment l'Etat-nation est-il considéré de nos jours ? Quels sont les principales dynamiques d'intégration intercommunautaire au Burkina Faso ? Quels en sont les liens et leurs manifestations ?

Comme hypothèse de recherche nous partons du fait que les nations se sont construites par le biais de l'intégration consciente ou non forcé ou pas de certaines communautés à une autre. Il importe de clarifier les notions de dynamique, d'intégration et de communauté. Selon le dictionnaire *La Toupie*, intégration vient du latin *integrare*, renouveler, rendre entier. L'intégration désigne le fait d'entrer dans un tout, dans un groupe, dans un pays, etc. L'intégration, en sociologie, décrit les modes d'attachement des membres à un groupe ou à une société. Selon le dictionnaire, *Le Robert*, la communauté est un groupe social dont les membres vivent ensemble, ou ont des biens, des intérêts communs. Selon le dictionnaire *Le Robert*, la dynamique peut se définir comme un ensemble de forces orientées vers un développement, une expansion. Par dynamique d'intégration intercommunautaire, il faut entendre ici l'ensemble des forces sociopolitiques tendant à intégrer différents groupes sociaux dans le sens la préservation de leurs intérêts.

D'un point de vue théorique et méthodologique, le présent article fait appel à trois perspectives historiennes pour analyser le phénomène de l'intégration intercommunautaire et l'Etat-nation. Au regard de l'objet et de la chronologie, l'étude s'inscrit dans la matrice de l'histoire politique, contemporaine et, surtout, dans l'histoire des mentalités, qui se veut pluridisciplinaire. La méthode de travail convoque une bibliographie variée mais s'appuie, surtout, sur des travaux de recherche, des sources

d'archives et des entretiens. Pour mieux répondre à la question, l'article revient sur quelques considérations de l'Etat-nation, identifie et analyse quatre dynamiques majeures d'intégration intercommunautaires en cours au Burkina Faso afin de traiter du rapport dialectique dans le mouvement national.

1. Quelques considérations théoriques sur l'Etat-nation

L'Etat est un phénomène ancien et par essence complexe. Dans l'histoire de l'humanité, les formes d'organisation sociopolitique ont largement varié (Renan, 1882 :1). Dans sa forme bureaucratique moderne, elle date en Europe du XVIIIe siècle. Selon la conception wébérienne « il existe un Etat lorsque, sur un territoire où réside une population, s'exerce un pouvoir juridiquement organisé qui tend à monopoliser la contrainte légitime » (Braud, 2018 : 166). L'Etat-nation est considéré comme une invention française après la révolution de 1789. Comment y est-il alors défini ?

1.1. En France

L'Etat-nation se veut une juxtaposition de l'Etat et de la nation. Mais qu'est-ce que la nation ? S'interrogeait Ernest Renan (1889). Pour Emilie Tardivel (2016 :56), la nation une *«* identité ouverte, constituée par des liens contractuels, qui se sont réalisés historiquement dans une communauté de personnes unies par le désir de vivre ensemble sous les mêmes lois, les mêmes mœurs et les mêmes institutions. À cette conception élective, on a l'habitude d'opposer une conception ethnique de la nation, issue du Romantisme allemand : la nation comme identité au contraire fermée, constituée par des liens naturels, qui se sont réalisés dans une communauté de personnes unies par la même langue, la même culture et la même religion ». Il reprend ainsi à son compte la définition d'Ernest Renan. Selon Papa O. Seck (1994 : 2), « la nation sous-tend l'État pour justifier ses actions ». Il n'y a pas de critère objectif pour dire qu'une communauté a atteint le stade de nation (Anderson, 1996 :195 cités par Beucher, 2009 :). Il considère la nation comme « communauté imaginée ». Cette formule rend compte du caractère subjectif de la notion (Beucher, 2009 :7). En France, la nation fut le résultat des migrations, d'une fusion, de la violence des envahisseurs. La nation moderne est donc un résultat historique amené par une série de faits convergeant dans le même sens (Renan, 1882 : 3). Qu'en est-il de la question en Afrique ?

1.2. En Afrique

En Afrique, s'affrontent deux thèses sur l'Etat-nation : celles développementaliste et culturaliste. La thèse culturaliste est défendue par de nombreux auteurs tels que Bertrand Badie (1992). Ils partent de la crise de l'Etat-nation pour dénoncer la thèse développementaliste, libérale, encouragée, selon eux, par les puissances financières. Pour lui, l'Etat postcolonial est un phénomène d'importation et d'exportation, une occidentalisation manquée de l'espace public. La crise de l'Etat postcolonial est au cœur de là de réflexions de nombreux auteurs en Afrique. (Person, 1981 ; Kippre, 2005 ; Bordessoule, 2006). Beaucoup d'exemples étayent cette thèse culturaliste. Mais elle a aussi ses limites. Jean F. Bayart (1992 :7) la critique comme une méthodologie parti pris de la sociologie historique et la nomme dépendantiste et néo-marxiste. Pour lui « la thèse de l'extranéité de l'Etat n'est pas seulement erronée. Elle est également dangereuse d'un point de vue politique… prend peut-être l'exception pour la règle » (1992 : 8)

La thèse développementaliste est défendue par différents auteurs tels que F. Bayart. Il invoque l'historicité de l'Etat postcolonial (1992). Dans *L'État en Afrique - la politique du ventre*, J.-F. Bayart (1996) considère l'accès au pouvoir d'Etat est également l'accès aux ressources matérielles et morales de cet Etat. I1 désigne ce processus d'accaparement arbitraire par le terme d'accumulation. Cette accumulation, devient la politique du ventre. I1 s'ensuit que les accapareurs constituent ou tentent de constituer une classe dominante qui exerce ou cherche à exercer l'hégémonie et invente la gouvernementalité. Cet État repose sur des fondements autochtones et sur un processus de réappropriation des institutions coloniales qui en garantissent l'historicité. Mwayila Tshiyembe (1998 : 111-112) rejette cette théorie de néopatrimonialisme de François Bayart issue à ses yeux de la théorie bureaucratique ignorée par l'Afrique au sens wébérien.

Le débat sur l'Etat-nation repose la question des identités, de la continuité et de ruptures, le poids des facteurs endogènes et exogènes dans le changement. Il ressortirait un hiatus entre les ordres ancien et nouveau. « Quand on observe le thème de la « construction nationale » en Afrique noire, ce que la colonisation et la décolonisation ont établi en Afrique noire, ce n'est pas la « Nation » mais « L'État » dit « moderne »… Cependant, les « nations » africaines continuent à se battre séparément

chacune dans la voie du progrès… » (Papa, 1994 :3) Ainsi, beaucoup de dirigeants africains, sous prétexte d'accélérer la « construction nationale », ont en fait systématiquement cultivé et développé une conscience ethnique » ou plus exactement assuré l'hégémonie de leur ethnie, voire de leur clan sur l'ensemble des communautés « nationales » (Seck, 1994 : 3-4). Il faut donc reconnaître l'existence de minorités pour un Etat multinational (Slimane, 2003). Cette critique est observable dans de nombreux pays. Qu'en est-il du Burkina Faso ?

1.3. Au Burkina Faso

Au Burkina Faso, le débat sur l'État-nation s'inscrit dans le même clivage théorique. Claude Tassembédogo (2000) s'est appesanti sur l'ethnie *moaga* notamment sa capacité d'intégration pour esquisser une théorie de la construction de l'Etat-nation. Basile Guissou (2002) affiche clairement sa position culturalisme. Il considère « le problème de la nature de l'Etat postcolonial en Afrique » comme fondamental. Il s'appuie « sur l'ensemble des nationalités de la société burkinabè » *pour* esquisser à son tour une théorie de l'Etat-nation au Burkina Faso dans une perspective sociologique

Quant à Benoit Beucher (2009), il analyse la construction de la communauté voltaïque/burkinabè comme un phénomène à la fois endogène et exogène. D'autre part dans son ouvrage, *Manger le pouvoir, au Burkina Faso,* centré sur le Moogo, il analyse en profondeur l'historicité de l'Etat au Burkina Faso. A l'analyse, le phénomène étatique et national est à la fois endogène et exogène. Sa construction connaît des continuités et des ruptures. Elles s'expliquent par différentes dynamiques d'intégration.

2. Les dynamiques majeures d'intégration intercommunautaire

Les communautés sont le produit des migrations et de l'intégration. En analysant la vie sociopolitique Burkina Faso depuis la période précoloniale à nos jours, il ressort, dans ce sens, quatre grandes dynamiques. Pour mieux en rendre compte nous utilisons des néologismes : la "mossisation", la "dioulatisation", la "sahélisation" et la "francisation".

2.1. La "mossisation" du pays

Par " mossisation" nous entendons ici le processus d'intégration intercommunautaire mené par les *Moose*, pluriel de *Moaga*, communauté ethnique majoritaire au Burkina Faso. Ils représenteraient près de 50 % de la population. Cette dynamique est par essence migratoire, impérialiste et assimilationniste selon les termes de Salfo A Balima (1996 : 98) et de Benoît Beucher (2015). Certaines études situent leurs origines au Tchad et au Niger. Du royaume *Dagomba*, le Mampoursi dans le Ghana actuel, ils migrèrent jusqu'au centre du Burkina Faso vers le XVe siècle (Izard, 1970).

Sur le plan sociopolitique, les Dagomba, venus du Ghana auraient assimilé les *Teng biss*, populations autochtones Ninsi, les *Yonyonsé* par le jeu des alliances et de la langue. A partir de Tenkodogo, les Dagomba progressèrent au centre suite l'appel des *Yonyonse* en proie aux razzias des *Ninsi* (Salo, 2015 :40). Une vingtaine de royaumes plus ou moins indépendants virent le jour. Les principaux sont l'Oubritenga, le Yatenga et le Boussouma. De nos jours les Moose se considèrent comme une nation. A cet effet, Joseph I Conombo soutient « Les Mossi avaient une nation, une histoire, une langue, une culture, un État » (CNABF 1AP164) A en croire François Compaoré, les chefs *mooses* avaient une politique d'intégration car dit-il le *Peul* et le *Yarse* en fonction de leurs activités professionnelles avaient une place dans le système diplomatique et sécuritaire (Entretien, 13 août 2021).

A partir de la colonisation française, l'expansion *moaga* se poursuit sur le reste du territoire. En effet, à la faveur de la sécheresse qui a frappé les pays du sahel des années 1970, les *Moose* jusque-là cantonnés au centre du pays, migrèrent massivement à l'intérieur du pays notamment à l'ouest relativement arrosée et possédant des sols fertiles et surtout dans les zones aménagées, nous rappela François Compaoré (Entretien, 13 août 2021)

En conséquence, rares sont les villages burkinabè qui, de nos jours, ne comptent de *Moose*. Dans la plupart des villages, les *Moose* ont, d'abord constitué des hameaux de culture, en leur donnant les dénominations de leurs villages d'origine. Par le fait du nombre ces hameaux ont été érigés en villages administratifs avec à leur tête des chefferies moose. Cette migration intérieure a plusieurs conséquences : pressions

démographiques, conflits intercommunautaires, mais aussi rencontre des cultures, connaissance mutuelle, mariage intercommunautaire. Qu'en est-il de la dynamique de la "dioulatisation" ?

2.2. La "dioulatisation" du pays

Par "dioulatisation" du pays nous entendons la dynamique d'intégration intercommunautaire due au dioula. Le terme dioula serait originaire de l'arabe *Suq al jeula*, qui signifierait marché itinérant, animé par les Soudan, appellation donnée aux habitants de l'empire du Ghana par les Arabes. Ces Soudan finiront par constituer un groupe ethnolinguistique désigné par troncation Jula. (Sanogo, 2000 : 372-373). De nos jours, il désigne à la fois une communauté ethnique, la langue véhiculaire et l'activité commerciale.

La "dioulatisation" est un processus d'intégration à la fois linguistique, identitaire mais aussi religieuse. Le dioula est une langue véhiculaire en Afrique de l'ouest notamment au Mali, en Guinée, en Côte d'Ivoire. Il est appelé *Bamabara* ou *Bamanan* au Mali, Malinké en Guinée. Au Burkina Faso, la ville de Sya, nommée Bobo-Dioulasso en 1904 par le commandant de cercle Caudrelier, est le noyau principal de diffusion et la région de l'ouest son domaine d'extension géographique (Sanogo, 2013 : 259-260). Cette région correspond aux circonscriptions administratives actuelles des Hauts-Bassins, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest. L'expansion linguistique dans cette zone est en rapport avec la mise des populations. Les *Bobo*, les *Bwaba* venus du mandé revendiquent l'autochtonie. Au XVIe siècle arrivèrent les Marka, les *Zaara*, etc. Il faut aussi la mettre en lien avec l'hégémonie des *Jula*, venus de Kong Ils fondèrent vers 1714 le royaume du Gwiriko, sous la direction de Famagan Ouattara, sans une emprise réelle sur les populations résidentes (Palm, 2000 : 32).

L'expansion du dioula s'explique par des nécessités économiques et sociales. En effet, Selon Bakary, la région se caractérise par un cosmopolitisme marqué. On y rencontre une quarantaine de communautés ethniques parlant une diversité de langues (Traoré, 2015 :116)). Dans ces conditions, le dioula reste le seul trait d'union entre elles, le principal facteur d'intégration dans cette région (Sanogo, 2013 : 262). Elle se caractérise par deux grands phénomènes. Le premier est l'adoption du dioula comme seconde langue par toutes les communautés

pour des nécessités commerciales, religieuses. Le second est la "dioulatisation" de la quasi-totalité des langues des sociétés de l'ouest à travers un fort emprunt lexical sur les mots d'usage courant. Certaines ethnies comme le *Tiéfo* ont quasiment perdu leur langue au profit du dioula. Les immigrés l'adoptent pour s'intégrer dans la région. Depuis quelques années, le dioula est de plus en plus parlé au-delà de cette région. Qu'en est-il de la dynamique d'intégration sahélienne ?

2.3. La "sahélisation" du pays

Par "sahélisation" nous entendons la dynamique d'intégration intercommunautaire dans le sahel. Elle est, à la fois, sociopolitique, religieuse et économique. Le Sahel burkinabè correspond aux provinces administratives actuelles du Soum, du Séno, du Yaaga et de l'Oudalan. Les données sociopolitiques sont largement résumées par Hamidou Diallo (2015). En attendant des données archéologiques, les données de la tradition orale recueillies par Hamidou Diallo, assez vagues, font des *Dogons*, des *Kibsi,* des *Kurumba* et des *Fulse*, toutes d'origine *mandé*, les populations les plus anciennes du Sahel. Selon la tradition orale recueillie par Hamidou Diallo, les *Peuls* s'installèrent par vagues à partir du XVe siècle. Au XVIe siècle, le Sahel burkinabè est touché par l'hégémonie *moaga, songhay* et *gulmantché*. A la suite de conflit les opposants aux sédentaires, les peuls éleveurs renversent le rapport de force et créèrent des émirats : le *Jelgooji* au XVIIIe siècle, le *liptaako*, le *Yaaga.* Au XIXe siècle suite à l'également le jihad d'Ousmane Dan Fodio (Diallo, 2015 :98). Des *Toureg* venant du Mali actuel s'y installèrent au XIXe siècle.

D'un point de vue communautaire, le Sahel burkinabè reste diversifié. Cependant deux facteurs constituent des leviers importants d'intégration intercommunautaire : l'élevage et l'islamisation. L'élevage est la première activité économique. Au sahel, l'élevage, plus qu'une activité économique, est un mode de vie pratiquée par toutes les communautés sahéliennes. Ce mode de vie se traduit par le nomadisme. Elle contribue à mettre en rapport les différentes communautés. L'islam reste le deuxième vecteur d'intégration au sahel. Elle reste aussi la religion dominante dans cette partie. Mais un dialogue interreligieux a abouti à la création de l'Union fraternelle des croyants (UFC) en 1960 (Kaboré, 2016), Qu'en est-il de la dynamique coloniale et postcoloniale ?

2.4. La "francisation" du pays

La "francisation" est la dynamique d'intégration enclenchée par l'action coloniale. À la fin du XIXe siècle, les « pays » de l'espace Haute-Volta, à l'instar de l'hinterland africain, en raison de leur position stratégique et de l'effectif des populations, furent convoités par les puissances européennes dont l'Angleterre, l'Allemagne et la France. A la suite d'entreprises exploratoires et militaires sanctionnées par la signature de seize traités, et de quelques accords avec l'Angleterre et l'Allemagne, la France devint la puissance tutélaire de l'espace actuel du pays. Elle y décréta le 1er mars 1919 une colonie. A la faveur des réformes coloniales de 1945, de 1956, 1958 et 1960, le territoire de la colonie, supprimée en 1932, fut rétabli en 1947 et dotée progressivement d'institutions étatiques et d'une souveraineté internationale. (Kambou-Ferrand, 1993 ; Madiéga, 1981). A partir de 1960, les Voltaïques prirent leur indépendance. Ils essaient de construire « un vivre ensemble », une conscience nationale, un attachement à la patrie. Pour ce faire, ils ont quasiment maintenu le système colonial : la république, des régimes constitutionnels ou non, militaires ou civils, la démocratie libérale ou populaire, des emblèmes nationaux, une dénomination nationale novelle, etc. A l'analyse, l'évolution des quatre dynamiques ont abouti à des appropriations identitaires à la fois locale et nationale mais aussi à la constitution de pôle de revendication politique. Ces deux dimensions engendrent et entretiennent des rapports importants qu'il convient d'analyser.

3. Les rapports entre les différentes dynamiques d'intégration intercommunautaire

La construction d'une nation n'est pas un mouvement linéaire. En effet, ils sont tenaillés par des forces centrifuges et centripètes. Au Burkina Faso, à la faveur de la représentation politique et de la répartition, des ressources publiques des divergences et des convergences sont apparues dans la vie politique.

3.1. Les divergences dans la construction de l'Etat-nation

Les divergences dans la construction de l'Etat-nation se manifestèrent à trois niveaux. Entre 1945 et 1956, la vie politique fut marquée par une bipolarisation entre l'Est dit *moaaga* et l'Ouest dit non *moaaga*. Cette opposition géopolitique se ressentit dans la résolution de grandes questions telles que la reconstitution de la colonie (Palm, 2000 : 36). Le comité RDA de l'Ouest le 1er mars 1947 manifesta son opposition en ces termes : « Les membres des bureaux présents, parlant au nom des populations non-Mossi de la Haute-Côte d'Ivoire, se prononcent unanimement contre le retour en Haute-Volta ou, tout au moins, ne veulent pas faire partie d'une Haute-Volta éventuellement rétablie » (Madiega, 1986 : 98). Cette réaction s'inscrivait dans une hostilité à ce que les non *mooses* et des *Moose* appelait l'impérialisme des *Moose* centraux. Le livre *L'Empire du Mooga Naaba*, paru en 1932 y participait et démontrait l'inconsistance de la suppression de la colonie et de la division des *Moose* (Beucher, 2015 : 115).

Après la reconstitution, la gestion du pouvoir et des ressources cristallise les attentes et les frustrations. Elles se sont traduites par des velléités sécessionnistes en 1954, la crise politiques de 1957, la création du Mouvement autonomiste de l'ouest (MAO), dans les années 1970, les relents ethnicistes et régionalistes à l'occasion des élections et dans l'exercice du pouvoir (Millogo, 2019 :154).

Depuis janvier 2015, au Burkina Faso, la cohésion sociale et l'intégrité territoriale sont ébranlées du fait d'une insurrection armée. En effet, depuis cette date, les éléments des Forces de défense et sécurité (FDS) et les populations civiles sont la cible d'attaques répétées de groupes armés. Ces attaques furent, d'abord, localisées, essentiellement, dans la province du Soum dans la région administrative du sahel et furent attribuées au groupe *Ansarul Islam*, créé par Malam Ibrahim Dicko, un prêcheur originaire du Soum. Selon l'International Crisis Group, ce groupe est né de la contestation de l'organisation sociale en vigueur dans la province » (Rapport, 2017 : I). Ces attaques atteignent ensuite les régions de l'est, l'ouest et le centre-nord, le nord du pays. Elles ont abouti à la méfiance, à la suspicion et à des conflits intercommunautaires tel celui entre *Peul* et *Moos*e dans le village de Yirgou, dans la nuit du 01 au 02 janvier 2018. Le bilan officiel fit état d'une cinquantaine de morts et de milliers de personnes déplacés internes (PDI). Cette situation remit à l'ordre du jour

certaines questions épineuses à savoir les conflits récurrents entre allogènes et autochtones, entre éleveurs et agriculteurs, de succession dans les anciennes chefferies, intra religieux entre autres, la question de l'étranger dans une république de citoyens égaux en droit, en somme, la question de l'État et de la nation. Mais qu'en est-il des convergences ?

3.2. Les convergences dans la construction de l'Etat-nation

Au Burkina Faso, la construction de l'Etat-nation résulte surtout de la convergence des dynamiques. Partons de la création de la colonie en 1919. Elle résulte de la combinaison des dynamiques *moaga* et coloniale. En d'autres termes, «la colonie de Haute-Volta n'est pas une création artificielle imaginée de toutes pièces par le pouvoir colonial. Sa formation s'inscrit dans un processus historique mêlant une pluralité d'acteurs africains et européens » (Beucher, 2010 :167). Beaucoup d'analystes lient cette création aux révoltes de 1915 à 1916. Mais, elle répondait, fait remarquer P. C. Hien (2006 :168), aussi à une politique française tendant à bâtir ses territoires outre-mer sur des socles sociopolitiques homogènes, en l'occurrence ici le bloc *moaaga* estimé à près 1 800 000 selon le rapport politique de mars 1919. Ce que Joseph Conombo corrobore : « Les colonialistes, affirme-t-il, s'étaient rendu compte qu'ils ne pourraient pas bien gouverner et exploiter notre région sans tenir compte du fait national Mossi » (CNABF 1AP164).

Sur la question Benoît Beucher (2010 :168) s'explique : « Mieux, la juxtaposition de sociétés improprement qualifiées d'« acéphales » et d'éléments jugés plus solidement organisés vise à diffuser une « modernité » politique dont les critères, formulés de façon européocentrique, sont censés offrir des ressemblances avec les institutions politiques moose ». Pour Benoît Beucher (2010 :169), la Haute-Volta fut une expansion du pouvoir *moaaga* lorsqu'il soutient que : *«* …la création de la Haute-Volta vise en partie à récompenser la fidélité des chefs moose au cours de la Grande Guerre. De plus, la population *moaaga* constitue pour le gouvernement général un élément de stabilité par contraste avec ses voisins… Ceci explique que le chef-lieu de la nouvelle colonie ait été fixé à Ouagadougou. La décision finale, prise non sans hésitation, semble confirmer l'idée selon laquelle le pouvoir colonial assimile la Haute-Volta à une « colonie mossi » tout en renforçant la position hégémonique occupée par la royauté *»* En conséquence, l'Etat

colonial fut à la croisée des impérialismes *mooaga* et français. (Beucher, 2015 :112)

Pour maintenir un minimum de cohésion dans un Etat aussi divers que la Haute-Volta, l'Etat centralisé est un moyen de convergence en évitant ce que Papa O. Seck dénonce plus haut. A ce propos, Catherine Coquery-Vidrovich (2000 :837) affirme : *«* Un système politique centralisé peut fort bien ménager aussi des régionalismes marqués (ethniques" ou autres) à condition, bien entendu, qu'un groupe n'en profite pas pour monopoliser le pouvoir aux dépens des autres : c'est-à-dire à condition que le principe sous-jacent de l'Etat-nation constitué soit la démocratie : autrement dit, le respect de chacun, individus et communautés, par rapport aux autres. L'Etat apparaît alors, précisément, comme le garant des différenciations régionales. C'est vers un système politique de ce genre que paraissent s'orienter avec une sagesse certaine, en dépit de soubresauts parfois inquiétants, des Etats comme ceux du Bénin ou du Burkina Faso ». Cette conception jacobine n'est pas partagée par tous. Pour Joseph Ki-Zerbo (2003 :95), «il faut d'une manière ou d'une autre une refondation de type fédéral avec à la base une décentralisation maximale pour des entités réellement authentiques. Ces entités ou collectivités représenteraient au mieux les intérêts et la culture des différentes entités à la base ». Pour minimiser les effets de l'hégémonisme, le génie politique burkinabè de 1957 à nos jours a conçu une solution : l'équilibre ethnique proportionnel dans la gestion des affaires politiques à travers la nomination à des postes de responsabilité (Charles, 2003 :1099). Plusieurs facteurs qui, à termes, contribueront à créer une grande communauté burkinabè en intégrant les communautés ethniques. Sont de ceux-là, les services publics : l'école, l'armée, la fonction publique. Ils sont les creusets de la nation selon Jean Baptiste Ouédraogo (Entretien, 9 septembre 2021). Pour François Compaoré (Entretien, 13 août 2021) le développement en général notamment des infrastructures routières, les moyens de communication contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance commune. Les migrations internes ont permis selon Banhoro S. Sanou (Entretien, 23 août 2021) aux différents peuples du Burkina Faso de mieux se découvrir. Selon Maurice Bazemo (2020), la ville a eu un apport dans la formation de la conscience nationale au Burkina Faso. Cette urbanisation entraine un recul des

relents communautaires et favorise un métissage culturel et des mariages mixtes. Que retenir ?

Conclusion

Au Burkina Faso, il existe plusieurs dynamiques d'intégration d'essence identitaire. Ce qui fait du pays pour le moment un Etat-multinational. La construction de l'Etat-nation sur le modèle français est au stade du balbutiement. Les communautés précoloniales restent encore des repères importants. Elles constituent des pôles de revendication politique. La cohésion sociale reste encore fragile. Elle repose sur un réalisme politique marqué par l'équilibre et le dialogue politique. Cette option politique dans la gestion de l'Etat est perceptible depuis 1957 dans la formation des équipes gouvernementales, des organes dirigeants des partis politiques et la gestion des crises politiques. En perspective de recherche, ces options politiques méritent d'être approfondies pour y déceler les grands défis à la construction de l'Etat et de la nation au Burkina Faso.

Sources écrites et orales

Ernest Renan, Qu'est-ce qu'une nation ? Conférence prononcée à la Sorbonne le 11 mars 1882 http://www.iheal.univ-paris3.fr/sites/www.iheal.univ-paris3.fr/files/Renan_-_Qu_est-ce_qu_une_Nation.pdf

Compaoré François, né en 1960, Inspecteur de français, entretien à ses bureaux le 13 août 2021

Diallo Amidou, né en 1950, Historien, entretien à son domicile le 22 juillet 2021

Ouédraogo Jean Baptiste, né en 1942, ancien chef de l'Etat, entretien à son domicile le 9 septembre 2021

Sanou B. Seidou, 1950, professeur, ancien ministre, à la retraite, entretien à son domicile, le 23 août 2021

Références bibliographies

Badie Bertrand (1992), *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre public*, Paris, Fayard, Coll. « L'espace du politique », 334 p.

Balima S. Albert (1996), *Légendes et histoire des peuples du Burkina Faso*, Paris, J.A-Conseil, 403 p.

Bayart Jean François (1992), « L'historicité de l'Etat importé », in *Les Cahiers du CERI* n° 15 – 1996, pp. 1-43.

Bayart Jean François (2006), *L'État en Afrique La politique du ventre*, Paris, Fayard, Coll. « L'espace du politique »**,** 514 p.

Bazemo Maurice (2020), « La ville et son apport à la formation de la conscience nationale au Burkina Faso de l'indépendance à nos jours » in **Bazemo M. et al(Dir),** 2019, *Histoire des villes africaines Réalités et représentations dans la longues durée, Ouagadougou,* PUO et Sakota, pp. 59-68.

Beucher Benoît. (2009), « Naissance de la communauté voltaïque ou comment le Voltaïque devint « homme intègre » in *Sociétés politiques comparées*, n°13, mars, 108p. http://www.fasopo.org

Beucher Benoît. (2015), « Trajectoires impériales croisées : l'historicité d'un État africain hybride (pays moaaga, actuel Burkina Faso, fin du XIXe siècle à nos jours) » in *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique* n°128, p. 105-124

Binger Louis-Gustave (1892), *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi*, Paris, Hachette, Réé Sociétés des Africanistes, 2 tomes 513 p et 416p.

Bordessoule Éric (2006), « L'État-nation en Afrique subsaharienne, un modèle en crise ? » in http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Afsubsah/AfsubsahScient.htm ;

Charles Bernard., 2003, « Les cadres et ethnies après l'indépendance (1958-1987) : continuités et ruptures » in Madiega Y. G. et Nao O., (dir.), *Burkina Faso : cent ans d'histoire, 1895-1995*, Paris, Karthala-PUO, p.1073-1100.

Coquery-Vidrovitch, Cathérine (2000), « Histoire et intégration des communautés : le cas du Burkina-Faso » in Journal of world-systems research, vi, 3, fall/winter , pp. 827-839

Diallo, Hamidou (2015), « Naissance et évolution des pouvoirs peuls du Sahel Burkinabè du XVIII au XIXe siècle » in Diallo, H. et Bantanga, M., (dir.), 2015, *Le Burkina Faso passé et présent*, Ouagadougou, PUO, pp. 97-114.

Guissou, L. Basile (2002), *De l'État patrimonial à l'État de droit moderne au Burkina Faso, esquisse d'une théorie de la construction de l'État-nation*, Thèse de doctorat d'État en sociologie, Université de Cocody, 500 p.

Fourchard, Laurent, 2003, *De la ville coloniale à la cour africaine, Espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et Bobo Dioulasso*, Paris, L'harmattan, 427p.

Hien, P. Claver (2006), « L'organisation administrative et territoriale de Ouagadougou » in Hien P.C. et Compaoré, M., (dir.), *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours,* DIST/CNRST, pp.150-179.

Kambou-Ferrand Jeanne Marie (1993), *Peuples voltaïques et conquêtes coloniales 1885-1914*, Paris, L'harmattan, 500 p.

Kaboré Kouba (2016), *Les relations interreligieuses institutionnalisées au Burkina Faso : le cas de l'Union Fraternelle des Croyants (UFC) dans le Sahel de 1960 à 2006*, Thèse de doctorat, Université Josep Ki-Zerbo, 422p.

Kipré Pièrre (2005), « La crise de l'état-nation en Afrique de l'ouest » in Outre-*Terre* 2005/2 no 11 | pp. 19-32.

Ki-Zerbo Joseph (2003), *A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holeinstein*, Gémenos, Aube, 199p.

Kuba Richard et al, dir, (2003), *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, Paris Karthala, 290p.

Izard Michel. (1985), *Gens du pouvoir, gens de la terre Les institutions politiques de l'ancien Royaume de Yatenga (bassin de la Volta blanche), Paris*, MSH, 596p.

Madiéga, Y George, 1981, « Esquisse de la conquête et la formation territoriale de la colonie de Haute-Volta », Dakar, bulletin de l'IFAN, t. 43 série B n°3-4, pp. 230-274.

Millogo Missa (2019), *Les crises sociopolitiques et institutionnelles sous les régimes constitutionnels au Burkina Faso de 1965 à 2015 : gestion et impact*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Joseph Ki-Zerbo, 465 p.

Mwayila Tshiyembe (1998), « La science politique africaniste et le statut théorique de l'Etat africain : un bilan négatif » in IPG, pp. 109-133.

Salo, Samuel (2015), « Les royaumes moose des origines à la conquête coloniale » in Diallo, H. et Bantenga, M., (dir.), 2015, Le Burkina Faso passé et présent, Ouagadougou, PUO, pp. 33-58.

Seck Ogo Papa (1994), *L'idée de nation en Afrique*, Thèse de doctorat de science politique, Université Paris 1, 304p.

Sonogo Lamine Mamadou (1999), « L'ethnicisme Jula : origine et évolution d'un groupe ethnolinguistique dans la boucle du Niger » in

Madiéga Y. Georges et Nao Oumarou, Burkina Faso : cent ans d'histoire 1885-1995 Tome 1, Paris Kartala-PUO, pp.370-379

Sanogo Lamine Mamadou (2013), « De l'identité bobolaise : le rôle du dioula véhiculaire » in Werhmann K et Sanogo M.L, *La ville de Bobo Dioulasso au Burkina Faso Urbanités et appartenance à l'Afrique de l'ouest,* Paris, Karthala, pp. 259-278

Tardivel Emile (2016), « Qu'est-ce qu'une nation ? » in S.E.R. | « Études » /10 Octobre | pp. 53 à 64.

Tassembedo Claude Aimé, 1999, *De la capacité intégrative de l'état mossi précolonial à la construction de l'Etat-nation Burkinabè : esquisse d'une théorie politique d'intégration*, Thèse de doctorat en sociologie, à Paris 8, 605p.